

DURKOT PRIMAIRE

Primaire époxy haut extrait sec



DEFINITION

Primaire époxy structuré à haut extrait sec permettant des couches épaisses.

DESTINATION

PRIMAIRE ANTIROUILLE de protection de grande imperméabilité pour structures en acier brut et alliages légers.

DURKOT PRIMAIRE peut être recouvert par tout système époxy ou polyuréthane.

Adapté aux ambiances marines et industrie chimique.

PROPRIETES

- Excellent antirouille.
- Bonne souplesse.
- Permet l'application de couche épaisse.
- Mouille et enrobe parfaitement le support.

MISE EN ŒUVRE

Elle devra se faire conformément au DTU 59.1.

PREPARATION

- Sur fer, grenailler ou décaper par projection d'abrasif au degré SA 2.5.
- Sur autres métaux et alliages légers dégraissage soigné et balayage à l'abrasif non métallique afin d'éliminer toute contamination et permettre l'adhérence.

APPLICATION

- Bien mélanger la base et le durcisseur et s'assurer que le mélange est homogène en insistant sur les parois et le fond du bidon.
- Laisser mûrir le mélange 15 minutes.
- Durée de vie du mélange à 20°C : 3 heures.
- Appliquer en une, ou deux couches de 150 à 250 microns humides.

Brosse et rouleau :

- Sans dilution.

Airless :

- Diluer de 3 à 5%

- Ne pas appliquer par température inférieure à 10°C et supérieure à 30°C, par grand vent, par humidité relative ambiante supérieure à 80 %, en plein soleil et par temps de pluie.

DILUANT

410.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

ASPECT DU FILM

Satiné.

BRILLANT SPECULAIRE

Entre 30 et 50 sous 60°.

TEINTES

Jaune oxyde uniquement.

CONDITIONNEMENT

3,5 litres et 15 litres.

LIANT

Résine époxydique

DENSITE

1,31

SECHAGE

(à 23°C, H.R. :50 %)

- Hors poussières : 6 heures.
- Sec : 24 heures.
- Recouvrable : 24 heures.

EXTRAIT SEC

En poids : 76 %.

En volume : 64 %.

CONSERVATION

- En emballage d'origine (non ouvert) : 12 mois.
- À l'abri de la chaleur, du gel et de l'humidité.

RENDEMENT

Suivant la porosité du support : 5 m²/l pour une épaisseur de 150 microns ou 3,5 m²/l pour une épaisseur de 250 microns.

CARACTERISTIQUES REGLEMENTAIRES

CLASSIFICATION

AFNOR

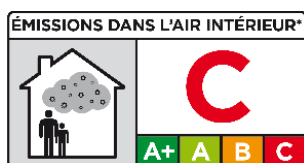
NF T 36-005 - Famille I
classe 6b1

HYGIENE ET SECURITE

Pour de plus amples informations, merci de consulter notre fiche de données de sécurité.

REGLEMENTATION COV

Conforme à la directive COV 2004/42/CE :
Valeur limite UE pour ce produit (cat A/j) : 500 g/l.
Ce produit contient moins de 500 g/l de COV.



*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

DECHETS

Eviter le rejet dans l'environnement.
Eliminer le contenu/récipient comme des déchets spéciaux conformément aux réglementations locales et nationales

Code CED : 080111 / 150110.

La présente fiche technique annule et remplace toute documentation antérieure de cette marque. Elle a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont indicatives. Toutefois ces renseignements ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à peindre. L'évolution de la technique étant permanente, nous nous réservons le droit d'apporter à nos fabrications les modifications qui s'imposent sans préavis, et nous recommandons à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente fiche n'a pas été modifiée par une édition plus récente. Dans le cas particulier des teintes en extérieur, sur des surfaces susceptibles de subir des chocs thermiques cycliques, il est conseillé d'exiger le choix de teintes dont l'indice de luminance lumineuse Y est supérieur à 35. Les données dans cette fiche sont valables pour le produit blanc.